

CONSIGNES
DE RENTRÉE
2020

ECOLE MATERNELLE JEANNE ET HENRI VRILLON
8H45-12H ET 13H30-16H15

FIÈVRE / SYMPTÔMES COVID-19 = JE NE VAIS PAS À L'ÉCOLE



- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.
- Ils s'engagent à **ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19** chez l'élève ou dans sa famille. **Les parents prennent la température de leur enfant avant de venir à l'école.**
- En cas d'absence, les parents préviennent l'école (téléphone (02 54 70 10 02) , répondeur, mail (ecm-molineuf@ac-orleans-tours.fr), sms (voir mail).
- Rappel des symptômes du Covid-19 : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre.



Fièvre



Toux sèche



Fatigue

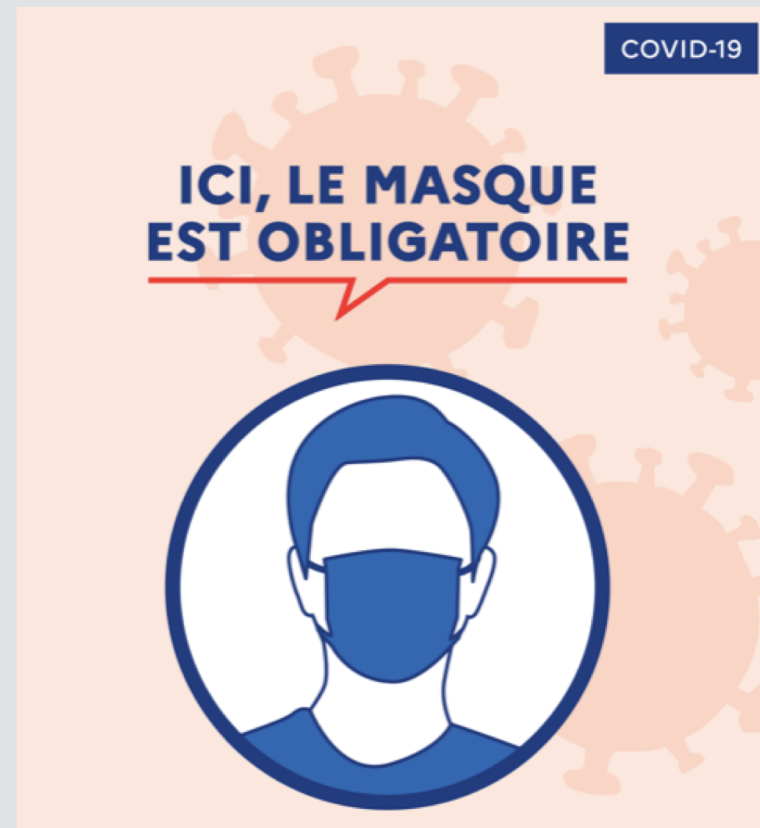
À L'ENTRÉE DE L'ÉCOLE = NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES MAINS (ENFANTS ET ADULTES)

- Les parents / accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent **entrer** dans les bâtiments scolaires **après nettoyage et désinfection des mains**.
- Un distributeur de **solution hydro-alcoolique** se trouve à l'**entrée du portillon** pour les **enfants et parents**.

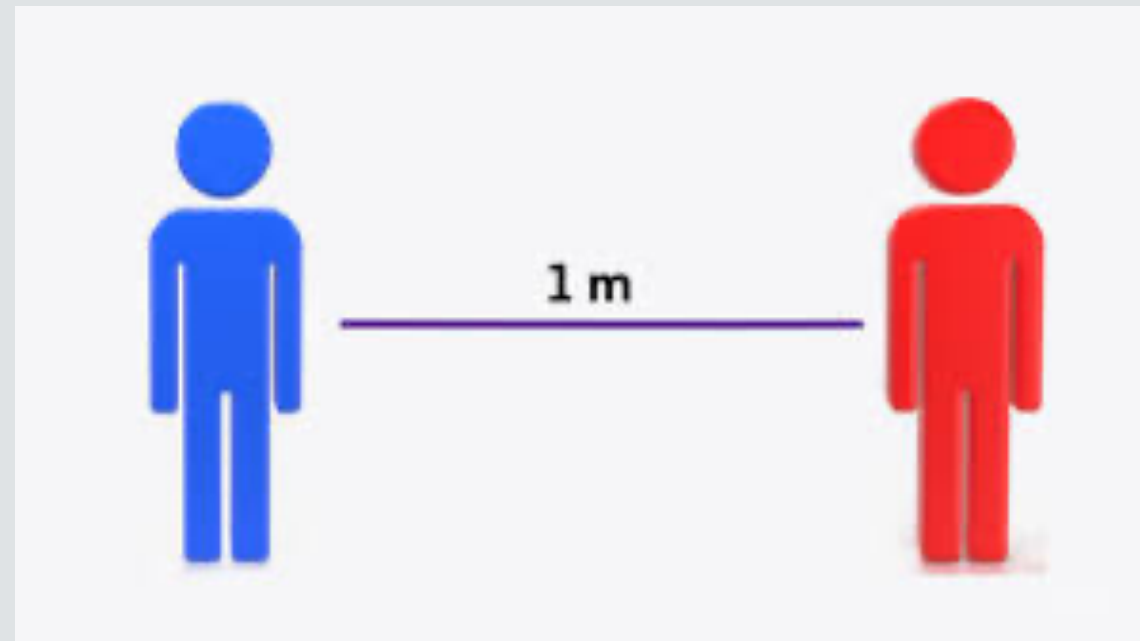


DANS L'ÉCOLE = PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE (ADULTES)

- Les **parents / accompagnateurs** doivent porter un **masque** de protection.



DANS L'ÉCOLE = DISTANCIATION PHYSIQUE ENTRE ADULTES



DANS L'ÉCOLE = APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES

- Les gestes barrière rappelés ci-après, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.
- **Nous remercions les parents de bien vouloir en parler à leur enfant.**
- A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

À L'ÉCOLE = MAITRISE DU LAVAGE DES MAINS

(APPRENTISSAGE CONJOINT PARENTS-ÉCOLE)



Se laver très régulièrement les mains

Mimi cracra l'eau elle aime
çaAAAAA!!!



Bien se laver les mains!
Le temps d'une petite chanson

Laetitia

1 Mouille tes mains et mets du savon dans ta paume

2 Frotte tes paumes entre elles

3 Frotte tes doigts entrelacés

4 Frotte le dessus de tes mains

5 Frotte tes pouces

6 Frotte le bout de tes doigts dans la paume de ta main

7 Frotte tes poignets

8 Rince et sèche tes mains

JE ME LAVE LES MAINS TOUT SEUL

Les étapes 2 à 7 peuvent se faire dans un ordre différent.

Il pleut, il y a des nuages

Le serpent glisse sur le sol

Le hérisson sort ses piquants

L'ours se frotte contre l'arbre

Le ver de terre gigotte dans son trou

La poule cherche un ver du bout du bec

Le koala s'accroche à sa branche

Après la pluie, le soleil revient

HopToys.fr une co-création et CERPEA

Centre d'Évaluation et de Rééducation Polydisciplinaire pour Enfants et Adolescents

ÉTERNUEMENTS / TOUX

- J'éternue dans mon coude.
- Je tousse dans mon coude pour ne pas envoyer les vilains microbes sur mon copain ou ma copine ou maitresse même s'ils sont assez loin de moi.



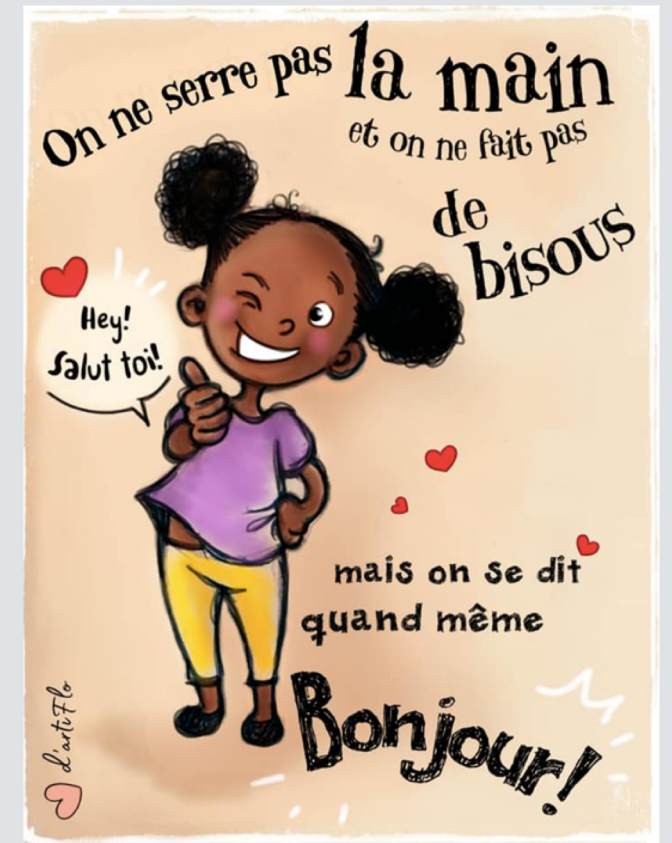
MERCI D'APPORTER UNE BOITE DE MOUCHOIRS DÈS LA RENTRÉE

- Je prends un mouchoir en papier, je me mouche en soufflant par le nez dedans et je le jette à la poubelle.
- Puis, je vais bien me laver les mains en faisant une super méga mousse sur mes mains. Je les rince et je les sèche avec une seule feuille de papier que je mets dans la poubelle.



ON NE SE TOUCHE PAS ET PAS DE BISOUS

- Je n'ai pas le droit de toucher mes copains ou de leur faire des bisous.



CE QUE J'APPORTE À L'ÉCOLE LE JOUR DE LA RENTRÉE :

- Un sac d'école au nom de l'enfant
- Un sac de bibliothèque au nom de l'enfant
- Une boîte de mouchoirs au nom de l'enfant
- Une couverture au nom de l'enfant (pour les PS)
- Doudou et tétine propres (qui resteront à l'école toute la semaine)

Ce qui reste à la maison :

- La serviette de cantine (des serviettes en papier seront fournies à la cantine)

QUELLES SONT LES CONSIGNES SI UNE PERSONNE ACCUEILLIE PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DANS L'ÉCOLE ET L'ÉTABLISSEMENT ?

- Dans l'hypothèse où un élève présente des symptômes au sein de l'établissement, la conduite à tenir est la suivante :
 - Isolement immédiat de l'élève : avec un masque, dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
 - Respect impératif des gestes barrières.
 - Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
 - Rappel par la directrice d'école de la procédure à suivre à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage le cas échéant.
- Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
 - Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
 - Poursuite stricte des gestes barrières.
- **S'il s'agit d'un élève, il ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.**

QUELLES SONT LES CONSIGNES EN CAS DE « CAS CONFIRMÉ » PAR TEST POSITIF DANS UNE ÉCOLE ?

- En cas de test positif, la conduite à tenir est la suivante :
 - Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
 - L'adulte ou la famille s'il s'agit d'un élève sera accompagné dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée, s'il s'agit d'un adulte.
 - Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec le malade selon le plan de communication défini par l'école.
 - Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
 - Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par la personne malade dans les 48h qui précèdent son isolement.
 - Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

L'ENFANT DONT AU MOINS L'UN DES PARENTS EST IDENTIFIÉ COMME "CAS CONFIRMÉ" OU PRÉSENTE DES SYMPTÔMES ÉVOQUANT LE COVID-19 DOIT-IL SE RENDRE DANS SON ÉCOLE OU SON ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ?

- Non, les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 ou dans l'hypothèse d'un cas confirmé dans la famille de l'enfant. L'enfant bénéficie alors de la continuité pédagogique mise en œuvre par son école.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

MERCI DE VOTRE ATTENTION, DE VOTRE COMPRÉHENSION ET DE VOTRE INVESTISSEMENT

Lucie Gatignon – Directrice de l'école maternelle de Molineuf

